



Filière
technique

Rapport du président du jury Concours externe d'adjoint technique territorial de 1^{ère} classe Session 2014

Le concours externe d'adjoint technique de 1^{ère} classe a été organisé par le Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine pour les collectivités territoriales et établissements publics bretons, dans trois spécialités :

- Espaces naturels, espaces verts,
- Mécanique, électromécanique,
- Environnement, hygiène.

I. CONCOURS EXTERNE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL DE 1^{ÈRE} CLASSE

A. Calendrier

Période d'inscription	3 septembre au 3 octobre 2013
Période de retrait des dossiers	3 au 25 septembre 2013
Date limite de retour des dossiers	3 octobre 2013
Épreuves d'admissibilité	15 janvier 2014
Épreuves d'admission	14,15 et 16 avril 2014
Réunion jury d'admission	20 mai 2014

B. Inscriptions

Ce concours est ouvert aux candidats titulaires d'un titre ou diplôme à finalité professionnelle classé au moins au niveau V de la Nomenclature du répertoire national des certifications professionnelles (CAP, BEP...) ou d'une qualification reconnue comme équivalente, obtenus dans la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt.

715 candidats se sont préinscrits à ce concours entre le 3 et le 25 septembre 2013.

468 candidats ont retourné leur dossier pendant la période d'inscription et 4 dossiers ont été refusés, car envoyés hors délais (c'est-à-dire après le 3 octobre 2013, le cachet de la poste faisant foi).

77 candidats n'ont pas été admis à concourir car ils ne remplissaient pas la condition de diplôme demandée (niveau inférieur, diplôme non homologué ou pas dans la spécialité choisie au moment de l'inscription).

21 candidats ont annulé leur inscription.

Ainsi, 370 candidats ont été admis à concourir.

Parmi ces candidats, 17 candidats ont été admis à concourir sous réserve de la production, à la date de la 1^{ère} épreuve (fixée le 15 janvier 2014), de leur diplôme ou de la décision favorable de la commission REP-RED placée auprès du Centre National de la Fonction Publique Territoriale.

C. Postes ouverts

Le nombre total de postes ouverts s'élève à 47, répartis de la manière suivante, selon les spécialités et les options ouvertes :

Spécialités et options	Nombres de postes
Espaces naturels, espaces verts	21
Production de plantes : pépinières et plantes à massif ; floriculture	1
Employé polyvalent des espaces verts et naturels	20
Mécanique, électromécanique	8
Electrotechnicien, électromécanicien	1
Electronicien (maintenance de matériel électronique)	2
Installation et maintenance des équipements électriques	5
Environnement hygiène	18
Hygiène et entretien des locaux et espaces publics	16
Propreté urbaine, collecte des déchets	2

D. Répartition des admis à concourir

Les 370 candidats admis à concourir étaient répartis comme suit selon les spécialités :

SPECIALITES	NOMBRE D'ADMIS A CONCOURIR	POURCENTAGE
Espaces naturels, espaces verts	222	60 %
Mécanique, électromécanique	86	23,24 %
Environnement hygiène	62	16,76 %
TOTAL	370	/

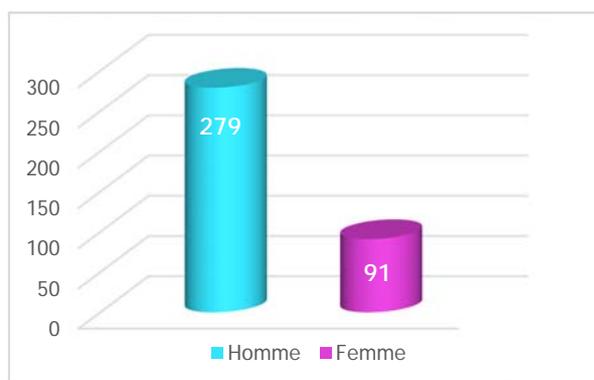
II. CANDIDATS

A. Origine géographique

Les candidats convoqués à l'épreuve écrite sont domiciliés dans 18 départements différents :

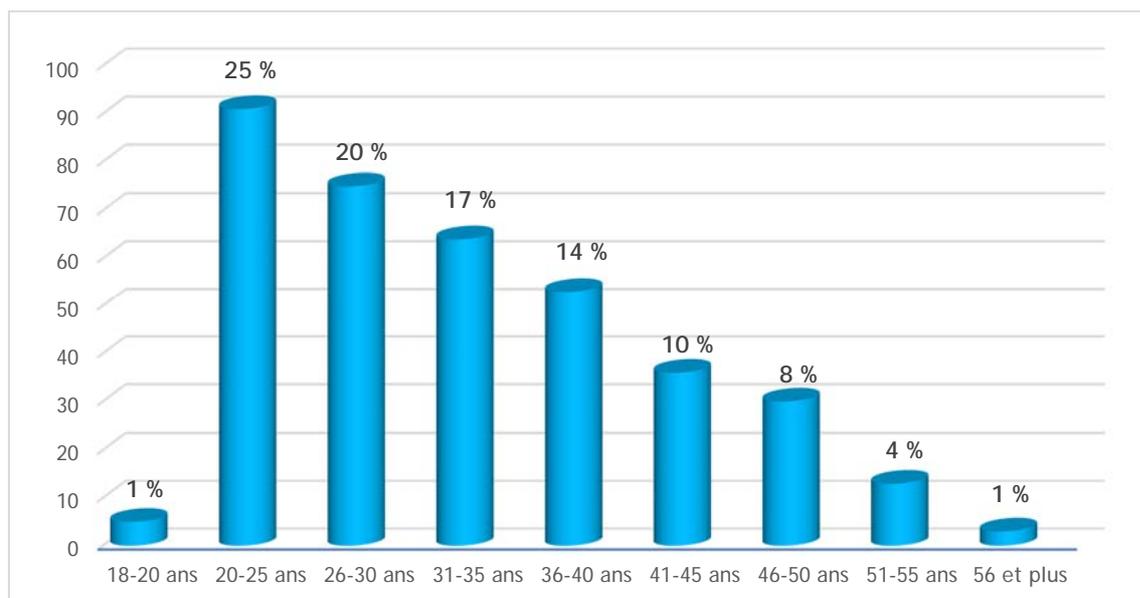
Départements	Effectifs	TOTAUX
Côtes d'Armor	54	333 soit 90 % des convoqués domiciliés en Bretagne
Finistère	111	
Ille et Vilaine	137	
Morbihan	31	
Hors Bretagne	37	37 soit 10 % des convoqués domiciliés hors Bretagne

B. Répartition hommes-femmes



Toutes spécialités confondues, les hommes représentent la grande majorité des admis à concourir (75,40 %).

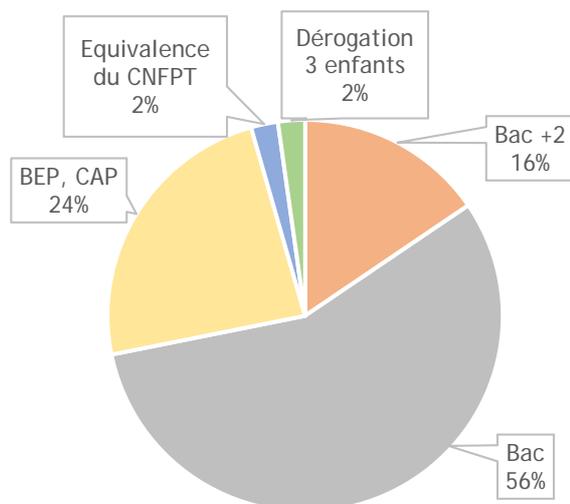
C. Tranches d'âge



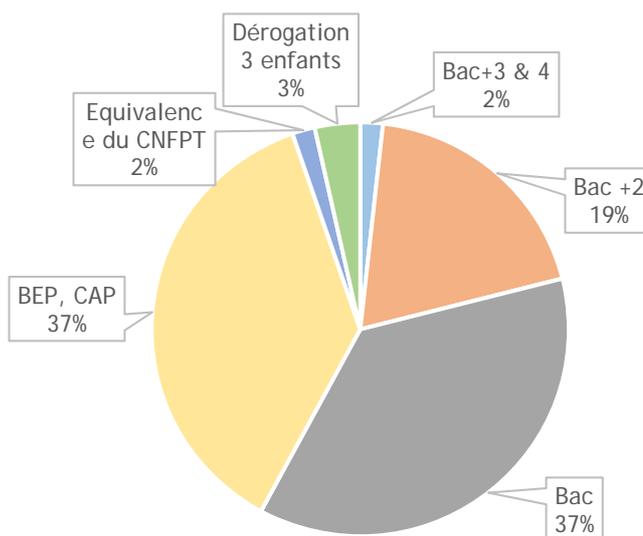
Les candidats entre 20 et 30 ans représentent environ 45 % des admis à concourir. Les candidats ayant dépassé les 45 ans ne représentent quant à eux que 13 %.

D. Niveau de diplômes des candidats par spécialité

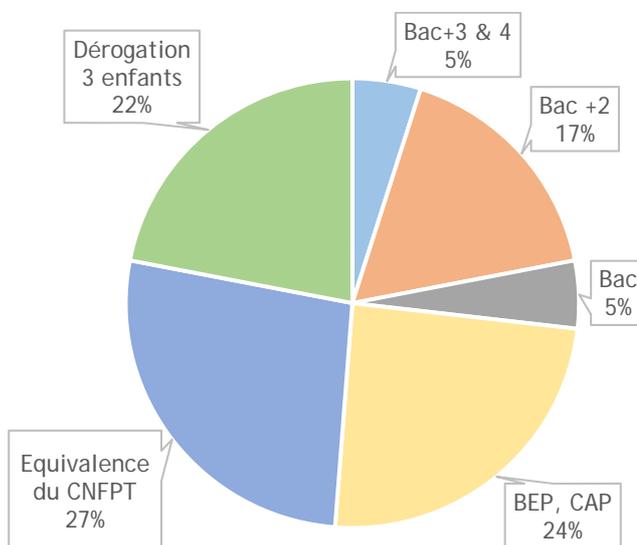
Spécialité « Espaces naturels, espaces verts »
(222 admis à concourir)



Spécialité « Mécanique, électromécanique »
(86 admis à concourir)



Spécialité « Environnement, hygiène »
(62 admis à concourir)



III. EPREUVES ECRITES D'ADMISSIBILITE

A. Déroulement

Les épreuves écrites se sont déroulées le 15 janvier 2014 à l'Espace Aumaillerie de La Selle en Luitré et au Centre de Gestion d'Ille et Vilaine à Thorigné Fouillard pour les candidats bénéficiant d'un aménagement d'épreuves accordé dans le cadre de leur reconnaissance de travailleur handicapé.

Sur les 370 candidats convoqués, **279 étaient présents**, soit un taux d'absentéisme de 24.6 %.

Concernant les 17 candidats admis à concourir sous réserve, une candidate s'est présentée le jour de l'épreuve sans la décision favorable de la commission REP-RED du CNFPT, qu'elle n'avait au final pas saisie. La candidate n'a donc pas été autorisée à participer à son épreuve écrite.

En revanche, 2 autres candidats admis à concourir sous réserve ont pu concourir après avoir remis la pièce qui leur était demandée : une décision favorable de la commission REP-RED du CNFPT pour l'un et une copie de diplôme de niveau V dans la spécialité pour l'autre candidat.

B. Nature des épreuves et analyse des résultats

La note de cadrage de l'épreuve écrite ainsi que les sujets complets sont en ligne sur le site internet du CDG 35 (www.cdg35.fr - rubrique « passer un concours »). Les sujets ne comportent pas d'indications de correction.

Conformément à la réglementation, l'épreuve écrite a fait l'objet d'une double correction. Cette correction a mobilisé 12 correcteurs.

Le libellé réglementaire de l'épreuve écrite est le suivant : *Vérification, au moyen d'une série de questions à réponses courtes ou de tableaux ou graphiques à constituer ou compléter, des connaissances théoriques de base du candidat dans la spécialité au titre de laquelle il concourt.*

Durée : 1 heure ; coefficient 2

Il n'existe pas de programme réglementaire correspondant à l'épreuve.

Toute note inférieure à 5 sur 20 à l'épreuve d'admissibilité entraîne l'élimination du candidat.

1. Les résultats de cette épreuve écrite sont les suivants :

Spécialité	Nb de copies	Moyenne sur 20	Note la plus haute	Note la plus basse	Notes éliminatoires
Espaces naturels, espaces verts	181	11,53	18,75	3,00	2
Mécanique, électromécanique	57	11,25	17,00	3,00	6
Environnement, hygiène	41	9,13	16,75	1,00	5
Total	279	11,12	/	/	13

65,23 % des candidats ont obtenu une note \geq à 10/20.

2. Observations générales des correcteurs

Spécialité « Environnement, hygiène » :

Le sujet est varié et simple. Il s'agit des bases du métier. Pourtant, malgré le fait que les questions soient accessibles et sans piège, les candidats n'ont pas bien compris les questions posées.

Les correcteurs constatent que le niveau des candidats est trop juste et regrettent un manque de formation des candidats.

Spécialité « Mécanique, électromécanique » :

Le sujet est simple et sans grande difficulté. Le niveau des candidats est globalement bon et les candidats ont bien compris les énoncés des questions. Certains candidats ont rencontrés des difficultés pour compléter les schémas électriques.

Spécialité « Espaces naturels, espaces verts » :

Sujet accessible pour le niveau requis et pourtant certains candidats n'ont pas compris les énoncés des questions posées.

Les correcteurs regrettent le manque de connaissances sur les végétaux et constatent un manque évident de préparation (genre/espèces ; nom français/nom latin par exemple).

Le niveau est globalement très moyen.

C. Candidats admissibles

Le jury, après avoir procédé à l'examen des notes des candidats, a décidé de retenir les seuils d'admissibilité suivants :

Spécialités et options	Seuils d'admissibilité	Nb de candidats admissibles
Espaces naturels, espaces verts		
Production de plantes : pépinières et plantes à massif ; floriculture	14,00	5
Employé polyvalent des espaces verts et naturels	13,75	39
Mécanique, électromécanique		
Electrotechnicien, électromécanicien	16,75	4
Electronicien (maintenance de matériel électronique)	10,00	0
Installation et maintenance des équipements électriques	12,00	10
Environnement hygiène		
Hygiène et entretien des locaux et espaces publics	8,25	19
Propreté urbaine, collecte des déchets	12,25	5
Total		82

Soit 82 candidats admissibles

Aucun candidat n'a été déclaré admissible dans l'option « Electronicien (maintenance de matériel électronique) ». Tous les candidats ont en effet obtenu une note éliminatoire à leur épreuve écrite.

IV. EPREUVES D'ADMISSION

Les épreuves orales se sont déroulées les 14, 15 et 16 avril 2014 au siège du Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine à Thorigné-Fouillard.

Les candidats ont été convoqués à deux épreuves d'admission obligatoires :

- *un entretien, dans l'option choisie par le candidat lors de son inscription, visant à permettre d'apprécier les connaissances et les aptitudes du candidat ainsi que sa motivation à exercer les missions dévolues aux membres du cadre d'emplois (durée : 15 mn - coef 3).*
- *une interrogation orale destinée à vérifier les connaissances du candidat, d'une part, en matière d'hygiène et de sécurité et, d'autre part, de l'environnement institutionnel et professionnel dans lequel il est appelé à exercer ses fonctions (durée : 15 mn - coef 2).*

Sur les 82 candidats convoqués, un seul candidat était absent en spécialité « Mécanique, électromécanique », option « Installation et maintenance des équipements électriques », soit 1,22 % d'absentéisme.

A. Résultats de ces épreuves orales

1. Epreuve d'entretien dans l'option

	Nb de cand. présents	Moyenne sur 20	Note la plus haute	Note la plus basse
Espaces naturels, espaces verts				
Production de plantes : pépinières et plantes à massif ; floriculture	5	10,70	15,00	6,50
Employé polyvalent des espaces verts et naturels	39	11,98	17,00	6,00
Mécanique, électromécanique				
Installation et maintenance des équipements électriques	9	11,33	16,00	7,50
Electrotechnicien, électromécanicien	4	14,87	17,50	12,00
Environnement, hygiène				
Propreté urbaine, collecte des déchets	5	11,80	16,00	8,00
Hygiène et entretien des locaux	19	13,55	19,50	7,50

2. Epreuve d'interrogation orale

	Nb de cand. présents	Moyenne sur 20	Note la plus haute	Note la plus basse
Espaces naturels, espaces verts				
Production de plantes : pépinières et plantes à massif ; floriculture	5	10,70	13,00	9,00
Employé polyvalent des espaces verts et naturels	39	12,42	18,00	6,00
Mécanique, électromécanique				
Installation et maintenance des équipements électriques	9	12,05	17,00	7,00

Electrotechnicien, électromécanicien	4	13,00	18,00	10,00
Environnement, hygiène				
Propreté urbaine, collecte des déchets	5	13,90	15,50	12,00
Hygiène et entretien des locaux	19	11,15	18,00	6,00

3. Observations des membres du jury et examinateurs sur ces épreuves

Les résultats des épreuves, notamment pour la spécialité « Espaces naturels, espaces verts » sont légèrement supérieurs à ceux des années précédentes.

Cependant, les examinateurs et membres du jury sont toujours aussi surpris du manque général de préparation à ces épreuves notamment pour celle d'interrogation orale dans laquelle sont abordées les connaissances de l'environnement professionnel et institutionnel. Les candidats connaissent très peu les collectivités territoriales et de ce fait l'environnement professionnel dans lequel ils souhaitent faire carrière.

Les candidats ne peuvent pas se présenter à leur épreuve orale sans avoir préparés au préalable certains fondamentaux : droits et obligations des fonctionnaires, élection du maire par exemple.

Il convient de noter que l'épreuve d'entretien porte sur l'option choisie par le candidat au moment de son inscription. Les candidats qui choisissent une option « par défaut » doivent en être conscients et se préparer à être questionnés sur des connaissances techniques et professionnelles de l'option choisie (et non sur des connaissances techniques et professionnelles de leur propre expérience professionnelle).

B. Candidats admis

Le jury, après avoir procédé à la notation des épreuves d'admission et à l'examen des notes obtenues par les candidats aux épreuves d'admissibilité et d'admission, a décidé de retenir les seuils d'admission comme suit :

Spécialités et options	Seuils d'admission	Nb de candidats admission
Espaces naturels, espaces verts		
Production de plantes : pépinières et plantes à massif ; floriculture	13,86	1
Employé polyvalent des espaces verts et naturels	13,29	20

Spécialités et options	Seuils d'admission	Nb de candidats admission
Mécanique, électromécanique		
Electrotechnicien, électromécanicien	16,79	1
Electronicien (maintenance de matériel électronique)	12,57	5
Environnement hygiène		
Hygiène et entretien des locaux et espaces publics	10,93	16
Propreté urbaine, collecte des déchets	13,79	2
Total		45

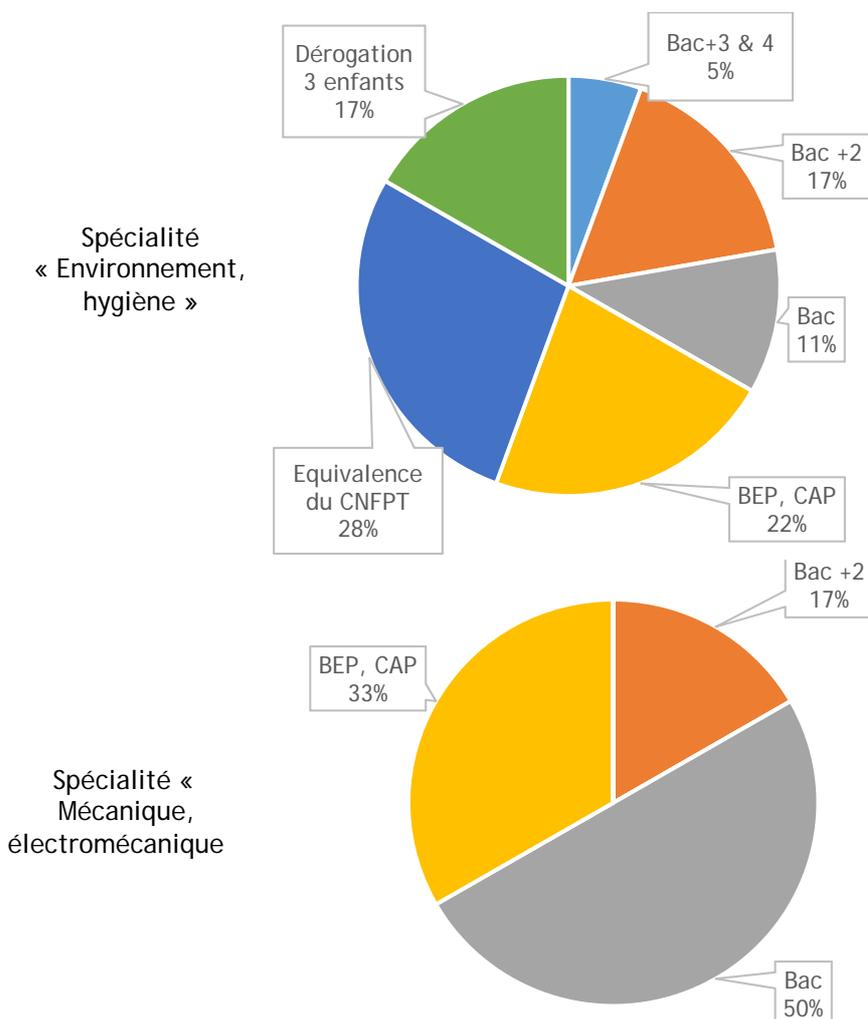
Soit 45 candidats admis

C. Préparation à l'épreuve

En ce qui concerne la préparation au concours, les 45 candidats admis ont déclaré :

- pour 69 % avoir effectué une préparation personnelle,
- pour 7 % avoir suivi une préparation aux épreuves via le CNFPT.

D. Niveau de diplôme des candidats admis

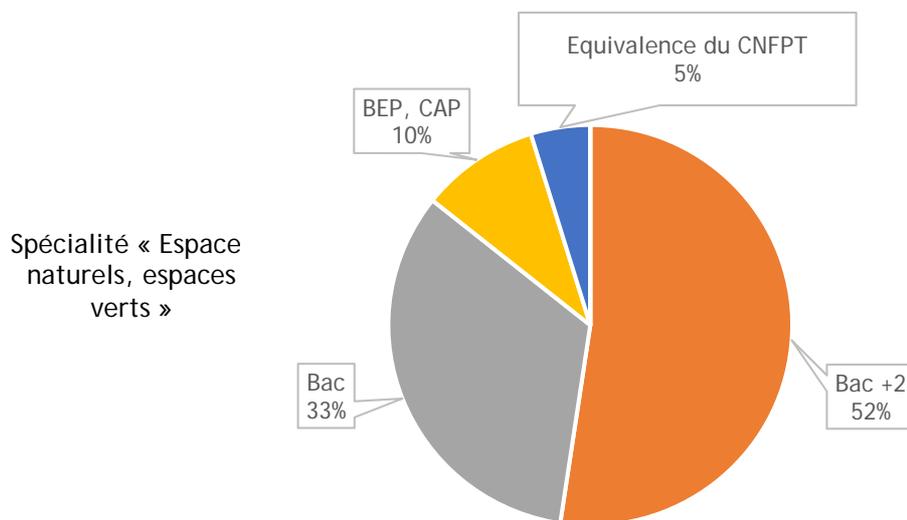


Pour 18 candidats admis.

Seulement 22 % des candidats ont un niveau BEP, CAP (soit 3,4 candidats). 33% ont un diplôme de niveau supérieur et 28 % des candidats se sont présentés avec une équivalence > diplôme (5 candidats).

Pour 6 candidats admis.

4 candidats ont un diplôme de niveau supérieur au niveau de diplôme requis (CAP, BEP).



Pour 21 candidats admis.

Seulement 10 % des candidats admis ont le niveau de diplôme requis (CAP, BEP).

85 % des candidats admis ont un diplôme de niveau supérieur et 52 % ont un bac+2.

V. ANALYSE ET CONCLUSION

Les membres du jury insistent encore une fois sur le manque de préparation des candidats, aussi bien à l'écrit qu'aux épreuves orales.

Le jury veut attirer l'attention des candidats sur le fait que l'épreuve écrite porte sur la spécialité choisie par le candidat au moment de son inscription (toutes options confondues), alors que l'épreuve orale d'entretien porte sur l'option choisie.

Un référentiel des options est d'ailleurs mis à disposition des candidats sur le site internet du Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine afin qu'ils puissent cibler les « métiers » inscrits dans la spécialité choisie.

Une véritable préparation personnelle doit permettre aux candidats de réussir le concours.

Fait à Thorigné-Fouillard, le 18 février 2015

Le Président du jury →
 Louis LE COZ
 Maire adjoint de Redon